



## Délai legal de decision de l'administration fiscale

Par **alves jose**, le **12/10/2010** à **12:17**

Bonjour,

j'aimerais savoir quel texte de loi fiscale détermine les délais de réponse ou de notification de l'administration fiscale face à un dossier de recouvrement fiscal avec saisie des biens.

L'administration a-t-elle le droit de faire le mort sur un dossier, ne pas répondre aux courriers du contribuable.

J'ai payé 30% de la dette en recouvrement et j'ai demandé un délai de paiement pour le reste en 12 prestations mensuelles.

Six mois après aucune réponse de l'administration fiscale. Mes biens sont toujours saisis et l'administration fait le mort.

Voilà pourquoi j'aimerais connaître la loi fiscale qui impose une réponse ou une décision dans un délai déterminé.

merci d'avance